

Informations de base	
2016/0231(COD) COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	Procédure terminée
Réductions annuelles contraignantes des émissions de gaz à effet de serre par les États membres de 2021 à 2030 Modification Règlement (EU) No 525/2013 2011/0372(COD) Modification 2021/0200(COD) Subject 3.70.02 Pollution atmosphérique, pollution automobile 3.70.03 Politique climatique, changement climatique, couche d'ozone 3.70.18 Mesures et accords internationales et régionales pour la protection de l'environnement	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2016/0231(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Règlement
	Modification Règlement (EU) No 525/2013 2011/0372(COD) Modification 2021/0200(COD)
Base juridique	Règlement du Parlement EP 61 Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 192-p1
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
Consultation obligatoire d'autres institutions	Comité économique et social européen Comité européen des régions
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ENVI/8/07450